



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	13
Votants	15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 1 : Vote des Comptes administratifs 2011

Le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal vote les Comptes administratifs de l'exercice 2011 et arrête ainsi les comptes (en euros) :

■ Budget communal :

● Investissement

Dépenses	Prévues :	1 075 218.98
	Réalisées :	630 409.32

Recettes	Prévues	1 075 218.98
	Réalisées	425 745.15

● Fonctionnement

Dépenses	Prévues :	1 156 563.69
	Réalisées :	637 743.92

Recettes	Prévues	1 156 563.69
	Réalisées	1 170 037.29

● Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	- 204 664.17
Fonctionnement	532 293.37
Résultat global	327 629.20

Adopté à la majorité (4 contre)

■ **Budget tourisme :**

● **Fonctionnement**

Dépenses	Prévues :	11 616.37
	Réalisées :	9 091.87

Recettes	Prévues	11 616.37
	Réalisées	12 097.97

● **Résultat de clôture de l'exercice**

Fonctionnement	3 006.10
Résultat global	3 006.10

Adopté à la majorité (4 contre)

■ **Budget CCAS :**

● **Fonctionnement**

Dépenses	Prévues :	10 013.02
	Réalisées :	9 648.89

Recettes	Prévues	10 013.02
	Réalisées	9 868.02

● **Résultat de clôture de l'exercice**

Fonctionnement	219.13
Résultat global	219.13

Adopté à la majorité (4 contre)



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	13
Votants	15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 2 : Vote des Comptes de gestion 2011

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Monsieur le Receveur à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les comptes de gestion 2011 du budget communal, du CCAS et du tourisme.



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 13
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 3 : Affectation des résultats

Budget communal

Constatant que le Compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 532 293.37 € et un déficit d'investissement de 204 664.17 €, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2011 : Excédent 532 293.37 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) : 204 664.17€
Résultat reporté en fonctionnement (002) : 327 629.20 €

Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit : 204 664.17 €

Budget CCAS

Constatant que le Compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 219.13 €, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2011 : Excédent 219.13 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) : 219.13 €

Budget Tourisme

Constatant que le Compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 3 006.10 €, le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2011 : Excédent 3 006.10 €
Résultat reporté en fonctionnement (002) : 3 006.10 €



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 13
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 4 : Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2012

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des quatre grands impôts locaux, notamment :

- les limites de chacun, d'après la loi du 10 janvier 1980,
- les taux appliqués l'année dernière, et le produit attendu cette année.

Le Conseil Municipal,

- considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de €

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

FIXE, à la majorité (4 contre), les taux d'imposition pour l'année 2012 comme suit :

Taxes :	Taux 2011 :	Taux votés en 2012 :	Bases 2012 :	Produits 2012 :
TH	11.77	11.89	1 301 000	154 689
FB	11.46	11.57	964 900	111 639
FN B	22.95	23.18	12 000	2 782
TOTAL				269 110



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	13
Votants	15

Date de convocation
Le 5 avril 2012

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 5 : Fixation des tarifs des services municipaux

Pas de changement pour 2012



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 13
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 6 : Vote des Budgets Primitifs 2012 : Commune/CCAS/Tourisme

Le Conseil municipal vote les Budgets primitifs 2012 en équilibre en recettes et en dépenses, tant dans la section de fonctionnement que dans celle d'investissement.

Montant total :

- Commune : - Fonctionnement : 1 115 279.20 €
 - Investissement : 977 209.17 €

Adopté à la majorité (quatre contre)

- CCAS : - - Fonctionnement : 11 789.13 €

Adopté à la majorité (trois contre)

- Tourisme : - Fonctionnement : 12 406.10 €

Adopté à la majorité (quatre contre)



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 13
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 7 – Vote des subventions 2012

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les subventions aux associations pour l'année 2012.



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 13
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 8 – Admission en non-valeur

Madame GUICHARD, déléguée en charge des questions budgétaires, fait part au Conseil Municipal qu'un certain nombre de titres de recette émis au cours des exercices précédents s'avèrent irrécouvrables malgré les diligences de l'ordonnateur et du Receveur Municipal.

Le Maire propose de prononcer l'admission en non valeur de ces titres les dépenses correspondantes sont inscrites au Budget 2012 Article 673, suivant le tableau annexé à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 13
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 9 – Création d'un emploi non permanent à temps complet

Madame GUICHARD expose au Conseil municipal que le contrat CAE de Sophie LAPORTE se termine le 30 juin 2012.

Compte-tenu des besoins pour assurer la direction de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), elle propose que soit créé un emploi non permanent à temps complet, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} juillet 2012, rémunéré sur la base de 110% du SMIC.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

DECIDE de créer un emploi non permanent à temps complet, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} juillet 2012, rémunéré sur la base de 110% du SMIC.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 13
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 10 – Accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH) – ouverture le mercredi, modification des tarifs et du règlement

Madame GUICHARD rappelle au Conseil municipal que l'ALSH fonctionne actuellement le mercredi après-midi, de 13h15 à 18h15.

A la demande des Parents d'élèves, elle propose que l'accueil soit assuré le mercredi toute la journée, à titre expérimental, du mercredi 2 mai au mercredi 4 juillet 2012, de 8h15 à 18h15 (sur demande, dès 7h45 ou 8h).

L'accueil fonctionnerait à partir de 3 enfants inscrits, les inscriptions se faisant 8 jours avant, soit le mardi de la semaine précédente avant midi.

En fonction de la fréquentation enregistrée, à la rentrée de septembre 2012, l'accueil du mercredi serait ouvert soit toute la journée, soit supprimé.

Le demi-tarif instauré pour le mercredi après-midi serait supprimé et le tarif applicable le mercredi serait le même que celui des vacances scolaires.

Madame GUICHARD propose par ailleurs de modifier le règlement intérieur de l'ALSH afin de prendre en compte le changement d'heure d'ouverture et de rappeler la place des parents au sein de l'ALSH, en insérant les éléments suivants :

- *"Le mercredi et pendant les vacances scolaires, l'ALSH est ouvert de 8h15 à 18h15. Toutefois, sur demande de ses parents au moins 48h avant, un enfant pourra être accueilli à 8h00 ou à 7h45."*
- *"Les parents ne peuvent pas rester à l'ALSH après avoir déposé leurs enfants ni intervenir auprès des autres enfants sans y avoir été invités par la Directrice. En particulier, un parent ne peut solliciter ni gronder un enfant dans le cadre de l'ALSH. Toute observation doit être adressée à la Directrice ou à une animatrice"*.
- *"Les parents doivent respecter les règles relationnelles élémentaires lorsqu'ils s'adressent au personnel de l'ALSH. Les propos injurieux à l'encontre de la Directrice et/ou des animatrices ne sont pas tolérés"*.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité (trois contre) :

DÉCIDE l'ouverture de l'ALSH le mercredi toute la journée, à titre expérimental, du mercredi 2 mai au mercredi 4 juillet 2012 inclus, de 8h15 à 18h15 (dès 7h45 ou 8h sur demande des parents au moins 48 h avant).

PRECISE que les tarifs appliqués à l'ALSH du mercredi seront les mêmes que ceux des vacances scolaires. Le demi-tarif précédemment instauré pour le mercredi après-midi est supprimé.

PRÉCISE qu'en fonction de la fréquentation enregistrée durant la période expérimentale, l'ALSH du mercredi sera soit ouvert toute la journée, soit supprimé, la décision étant prise à la rentrée de septembre 2012.

MODIFIE le règlement intérieur de l'ALSH en incorporant les éléments suivants :

- *"Le mercredi et pendant les vacances scolaires, l'ALSH est ouvert de 8h15 à 18h15. Toutefois, sur demande de ses parents au moins 48h avant, un enfant pourra être accueilli à 8h00 ou à 7h45."*
- *"Les parents ne peuvent pas rester à l'ALSH après avoir déposé leurs enfants ni intervenir auprès des autres enfants sans y avoir été invités par la Directrice. En particulier, un parent ne peut solliciter ni gronder un enfant dans le cadre de l'ALSH. Toute observation doit être adressée à la Directrice ou à une animatrice"*.
- *"Les parents doivent respecter les règles relationnelles élémentaires lorsqu'ils s'adressent au personnel de l'ALSH. Les propos injurieux à l'encontre de la Directrice et/ou des animatrices ne sont pas tolérés"*.



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	13
Votants	15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 11a – Annualisation du temps de travail d'un Adjoint technique

Madame GUICHARD expose au Conseil municipal qu'il convient de régulariser l'annualisation de Nicole PAYSANT, Adjoint technique de deuxième classe, compte-tenu du nombre d'heures réellement effectuées sur une année. Elle propose de porter son temps de travail hebdomadaire moyen de 30,5h à 31,5h, à compter du 1^{er} mai 2012.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

DÉCIDE de porter, à compter du 1^{er} mai 2012, le temps de travail hebdomadaire moyen de Nicole PAYSANT, Adjoint technique de deuxième classe, de 30,5h à 31,5h.

PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 13
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 11b – Annualisation du temps des ATSEM

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'il convient d'augmenter le temps de travail hebdomadaire moyen des ATSEM, afin de tenir compte de l'ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) le mercredi matin.

Il propose alors de porter leur temps de travail hebdomadaire moyen de 25,63h à 28h, à compter du 1^{er} mai 2012.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

DÉCIDE de porter, à compter du 1^{er} mai 2012, le temps de travail hebdomadaire moyen des Agents spécialisés des écoles maternelles de première classe, de 25,63h à 28h.

PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice.



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 13
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril

Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE, LANDAGARAY,
MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : de ESOAIN, SORHUET.
Sylvie de ESOAIN donne pouvoir à Jean-Marc FINESTRA
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 12 – Modification du nombre d'Adjoints et suppression des postes de Conseillers Délégués

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que deux postes d'Adjoints ainsi que deux postes de Conseillers Délégués ont été créés en début de mandat.

Il propose de réorganiser les fonctions en créant deux nouveaux postes d'Adjoints en lieu et place des postes de Conseillers Délégués.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité (quatre contre) :

DECIDE de créer deux postes supplémentaires d'Adjoints

DECIDE de supprimer les postes de Conseillers Délégués.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
de ESOAIN, GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE,
LANDAGARAY, MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M,
PEÑA
Absents excusés : SORHUET.
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 13 – Désignation des Adjoint

Le Conseil municipal ayant décidé la création de deux postes supplémentaires d'Adjoint, Monsieur le Maire expose qu'il convient de procéder à leur élection au scrutin secret.

• Election du Troisième Adjoint

Chaque Conseiller a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 14
Soit, pour le nombre des suffrages exprimés : 14
Majorité absolue : 8
Ont obtenu :
Madame Pascale GUICHARD : neuf (9) voix

Madame Pascale GUICHARD ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée Troisième Adjoint et immédiatement installée.

• Election du Quatrième Adjoint

Chaque Conseiller a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
Soit, pour le nombre des suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8
Ont obtenu :
Monsieur Charles OYARZABAL : huit (8) voix

Monsieur Charles OYARZABAL ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Quatrième Adjoint et immédiatement installé.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	15

Date de convocation
Le 5 avril 2012

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
de ESOAIN, GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE,
LANDAGARAY, MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M,
PEÑA

Absents excusés : SORHUET.

Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 14 – Indemnité des Adjointes

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer à chacun des quatre Adjointes une indemnité de fonction correspondant à 8,25 % de l'indice brut 1015 de la fonction publique (soit 100% de l'indemnité maximale pour la strate démographique des communes de 500 à 999 habitants).

Ouï l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité (4 contre) :

DÉCIDE d'attribuer, à chacun des quatre Adjointes, une indemnité correspondante à 8,25 % de l'indice brut 1015 de la fonction publique.

PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice

Tableau des indemnités de fonctions des Maires, Adjointes et Conseillers Municipaux

1 / Calcul de l'enveloppe indemnitaire à ne pas dépasser

	Taux maximal en % de l'indice 1015	Valeur de l'indemnité au 1 ^{er} juillet 2010	Indemnité totale en euros
Maire	31%	1178,46	1178,46
Adjoint	8,25 %	313,62 €	313,62 X 4 adjoints = 1254,48
Montant de l'enveloppe indemnitaire à ne pas dépasser :			2432,94 €

2 / Indemnités votées par le Conseil Municipal

	Taux voté par le Conseil Municipal en % de l'indice 1015	Montant de l'indemnité en euros
Maire	23,25 (soit 75% du montant maximal attribuable au Maire)	883,85
1 ^{er} Adjoint	8, 25 (soit 100% du montant maximal attribuable à un adjoint)	313,62
2 ^{ème} Adjoint		313,62
3 ^{ème} Adjoint		313,62
4 ^{ème} Adjoint		313,62
Montant global des indemnités allouées		<u>2138,33</u>



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	15

L'an deux mil douze,
Le douze avril

Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
de ESOAIN, GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE,
LANDAGARAY, MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M,
PEÑA
Absents excusés : SORHUET.
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 15 – Achat de l'ancien hôtel/restaurant Bakea – Saisine de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL)

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que l'ancien hôtel/restaurant Bakea est à la vente.

Il propose à l'Assemblée de solliciter l'EPFL, afin que celui-ci négocie et achète le bien qui pourrait notamment servir à développer le commerce ou l'artisanat, ou bien servir à la réalisation d'un équipement public.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité (quatre contre) :

SOLLICITE l'EPFL pour négocier et acquérir l'ancien hôtel/restaurant Bakea



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 14
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
de ESOAIN, GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE,
LANDAGARAY, MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M,
PEÑA
Absents excusés : SORHUET.
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 16 – Programme d'aménagement du bourg – demandes de subventions

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le projet d'aménagement du bourg, comportant divers aménagements des espaces de vie, notamment l'habillage des gradins du fronton, la création d'un trottoir le long du Chemin des écoles, la création d'un circuit découverte du village.

Il propose au Conseil de solliciter des subventions, les plus élevées possibles, auprès des collectivités et organismes susceptibles de financer ce type de programmes.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité (quatre contre) :

SOLLICITE une subvention, la plus élevée possible, auprès des collectivités et organismes susceptibles de financer le projet (le Département, la Région, l'Etat, notamment au-travers de la DETR, l'Union Européenne, la réserve parlementaire, etc.)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 14
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
de ESOAIN, GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE,
LANDAGARAY, MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M,
PEÑA
Absents excusés : SORHUET.
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 17 – Aménagement du cimetière – demandes de subventions

Monsieur le Maire expose le projet d'aménagement de la première extension du cimetière communal.

Il propose au Conseil de solliciter des subventions, les plus élevées possibles, auprès des collectivités et organismes susceptibles de financer ce type d'opérations.

Oùï l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité (quatre contre) :

SOLLICITE une subvention, la plus élevée possible, auprès des collectivités et organismes susceptibles de financer le projet (le Département, la Région, l'Etat, notamment au-travers de la DETR, l'Union Européenne, la réserve parlementaire, etc.)



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
de ESOAIN, GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE,
LANDAGARAY, MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M,
PEÑA
Absents excusés : SORHUET.
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 18 – Entretien des bâtiments communaux – demandes de subventions

Monsieur le Maire expose le projet d'entretien des bâtiments communaux, notamment la peinture de la salle polyvalente du Xoldo et de l'école.

Il propose au Conseil de solliciter des subventions, les plus élevées possibles, auprès des collectivités et organismes susceptibles de financer ce type de programmes.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité (quatre contre) :

SOLLICITE une subvention, la plus élevée possible, auprès des collectivités et organismes susceptibles de financer le projet (le Département, la Région, l'Etat, notamment au-travers de la DETR, l'Union Européenne, la réserve parlementaire, etc.)



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 14
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
de ESOAIN, GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE,
LANDAGARAY, MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch, OYARZABAL J.M,
PEÑA
Absents excusés : SORHUET.
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 19 – Achat de matériel au Comité des fêtes

Monsieur GAUTIER rappelle au Conseil municipal que la cuisine attenante à la salle Elkarte est en partie équipée par du matériel appartenant au Comité des fêtes (chambre froide, plancha, etc...).

Ce matériel est utilisé indifféremment par les associations du village et par la Commune.

Afin de clarifier la situation, Monsieur GAUTIER propose d'acheter l'ensemble du matériel appartenant au Comité des fêtes, au prix de 2000 €, ce qui correspond à la proposition du Comité des fêtes.

Oùï l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

DÉCIDE d'acheter au Comité des fêtes l'ensemble du matériel présent dans la cuisine attenante à la salle Elkarte

PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Biriatoù

Nombre de Conseillers :

En exercice 15
Présents 14
Votants 15

L'an deux mil douze,
Le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de BIRIATOU,
Régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Mairie, sous la présidence de M. Michel HIRIART, Maire.
La séance a été publique.

Date de convocation
Le 5 avril 2012

Présents : FINESTRA, GAUTIER, adjoints,
de ESOAIN, GOICOECHEA, GUICHARD, HARAMBOURE, LACALLE,
LANDAGARAY, MARTINEZ, OLAIZOLA, OYARZABAL Ch,
OYARZABAL J.M, PEÑA
Absents excusés : SORHUET.
Vincent SORHUET donne pouvoir à Jean-Christophe HARAMBOURE

Objet 20 – Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) – Sentier des contrebandiers

Monsieur Charles OYARZABAL expose au Conseil municipal que le Conseil général va procéder à l'aménagement du sentier des contrebandiers entre SAINT-PALAIS et BIRIATOU.

Le territoire de la Commune est traversé par cet itinéraire qui emprunte la route Herri Alde, le Chemin d'Aruntz et le Chemin de Martingoity.

Charles OYARZABAL propose de donner un avis favorable au tracé du chemin.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

DÉCIDE de confier au Conseil général la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement et l'entretien du sentier des contrebandiers pour la pratique de la randonnée sur le territoire de la Commune de BIRIATOU